



McGill

Faculty of
Medicine and
Health Sciences

Faculté de
médecine et des
sciences de la santé

COMITÉ DU PROGRAMME MDCM SOUS-COMITÉ DE L'ÉVALUATION DE PROGRAMME ET DES ISSUES CURRICULAIRES

CADRE DE RÉFÉRENCE

Mandat

Les responsabilités du Sous-comité de l'évaluation de programme et des issues curriculaires (EPIC) du Comité du programme MDCM sont déléguées par le Comité du programme MDCM.

Le Sous-comité EPIC a pour mandat de seconder le Comité du programme MDCM dans l'évaluation du programme MDCM. Ce large mandat englobe l'examen des objectifs du programme, du contenu curriculaire prévu, des stratégies pédagogiques, de l'évaluation des apprentissages au sein du programme, des stratégies d'évaluation des apprentissages, des enseignants, des milieux d'apprentissage dans lesquels se déploie le programme d'études, de la conformité du programme avec les politiques officielles de la Faculté (y compris les codes de conduite), et du rendement des cohortes de diplômés. Le sous-comité rend compte régulièrement de ses conclusions sur les résultats du programme et formule des recommandations à l'intention du Comité du programme MDCM à des fins d'amélioration continue de la qualité. Le sous-comité recommande également des stratégies d'évaluation particulières.

L'évaluation du programme est un processus complexe qui comporte plusieurs niveaux. Dans la mesure du possible, le sous-comité évalue les éléments du programme de façon globale et longitudinale, de la création et de la conception du programme à sa mise en œuvre, aux processus et aux produits (c.-à-d. les résultats et l'impact du programme). Le sous-comité explore le point de vue de différents groupes d'acteurs, dont les étudiants actuels, les futurs étudiants (ou candidats à l'admission en médecine) les résidents et diplômés, les enseignants, le personnel administratif, la direction pédagogique de la Faculté, les patients et la communauté en général. Le sous-comité fournit et interprète des données dans une optique de responsabilité, de justification, d'analyse et de clarification de l'impact du programme. Cela comprend l'évaluation des résultats du programme au regard des résultats pédagogiques cités dans le plan stratégique du programme.

Le vice-doyen, Études médicales de premier cycle (ÉMPC) nomme le président du sous-comité.

Rôles et responsabilités du sous-comité

Le Sous-comité EPIC a les responsabilités suivantes :

1. Procéder à un examen périodique du programme, des volets et des cours pour déceler les forces et les faiblesses et formuler des recommandations en vue d'une amélioration. Cela comprend les responsabilités suivantes :
 - Établir les indicateurs et mesures de référence à utiliser pour évaluer les éléments et objectifs curriculaires ainsi que les stratégies pédagogiques.
 - Recommander des instruments particuliers (p. ex. canevas pour groupes de consultation, questionnaires d'évaluation de cours) pour évaluer les modules d'apprentissage, les cours, les stages cliniques ou les activités d'apprentissage requises.
 - Établir les lignes directrices d'interprétation de la rétroaction des étudiants recueillie au moyen des formulaires d'évaluation des séances, des cours, des volets et du programme.
 - Élaborer des sondages internes sur l'expérience étudiante durant le programme MDCM (p. ex. évaluations standards des cours et des enseignants, groupes de consultation, sondage sur l'expérience d'apprentissage à McGill, « informateurs-clés », projets de recherche en évaluation de programme), évaluer l'utilité de ces sondages, et analyser et interpréter les données recueillies.
 - Analyser et interpréter les données sur les expériences des étudiants dans les cours cliniques (p. ex. données extraites des portfolios d'apprentissage).
 - Formuler des recommandations au Comité du programme MDCM au sujet de la qualité du programme d'évaluation des apprentissages (p. ex. validité, reproductibilité, équivalence, faisabilité, effet pédagogique et acceptabilité). L'examen porte entre autres sur les éléments suivants :
 - Prise en compte des objectifs du programme et d'apprentissage dans le matériel d'évaluation des apprentissages
 - Fréquence de l'observation directe en milieu clinique et perception que cette observation est adéquate
 - Fréquence de la rétroaction formative et perception que cette rétroaction est adéquate
 - Pertinence et qualité de l'évaluation narrative
 - Respect des délais dans la communication des notes aux étudiants
 - Comparabilité des méthodes d'évaluation des apprentissages entre les sites de

formation

2. Interpréter les mesures du rendement étudiant afin de déceler les forces et les faiblesses du programme MDCM quant à l'atteinte des objectifs d'apprentissage (c.-à-d. les objectifs du programme MDCM, les procédures requises et les présentations cliniques du CMC). L'interprétation se fonde entre autres sur les éléments suivants :
 - des sources de données externes au programme MDCM, comme la moyenne aux EACMC parties 1 et 2, le rendement aux examens USMLE et les résultats du jumelage CaRMS;
 - des sources de données internes au programme MDCM, comme la moyenne aux examens et travaux dans le programme, les journaux de bord du portfolio myMED et d'autres outils d'évaluation des apprentissages.
3. Analyser les résultats du questionnaire de fin d'études pour repérer des tendances qui révéleraient des lacunes dans le contenu curriculaire.
4. Identifier des boucles de rétroaction précises, en collaboration avec le Comité du programme MDCM et le personnel administratif du Bureau des ÉMPC, pour veiller à ce que les données d'évaluation du programme servent à dresser un portrait réaliste et utile de la qualité et du « caractère mcgillois » du programme MDCM à des fins d'amélioration continue de la qualité.

(CAFMC – éléments 8.2, 8.4-8.6)

Structure hiérarchique

Le président du sous-comité doit présenter deux comptes rendus par année lors de réunions du Comité du programme MDCM et soumettre à ce dernier un rapport annuel écrit. Il peut en outre demander l'ajout de points à l'ordre du jour des réunions du Comité du programme MDCM. Le président indiquera si les recommandations du sous-comité sont unanimes et présentera, le cas échéant, les motifs des divergences d'opinions entre les membres du sous-comité.

Composition du sous-comité

Membre	Fonction
Membre du corps professoral de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (M.D. ou Ph. D.) ayant une expertise en matière d'études médicales de premier cycle et/ou d'évaluation de programme	Président

Agent à l'enrichissement pédagogique, Bureau de l'agrément et de l'amélioration de la qualité de l'éducation	Secrétaire
4 membres du corps professoral de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ayant une expérience en matière d'études médicales de premier cycle, dont 1 membre du corps professoral du Campus Outaouais	
Responsable de l'évaluation de programme, Médecine	<i>Membre d'office</i>
Responsable académique, Évaluation des apprentissages, ÉMPC	<i>Membre d'office</i>
Responsable académique, Design et implantation curriculaires, ÉMPC	<i>Membre d'office</i>
1 analyste de données	
1 représentant étudiant junior nommé par la MSS pour un mandat de 2 ans. <i>Délégué remplaçant</i> : 1 représentant junior du Comité sur l'éducation médicale de la MSS*	
2 représentants étudiants seniors nommés par la MSS (dont habituellement l'ancien représentant junior). <i>Délégué remplaçant</i> : 1 représentant senior du Comité sur l'éducation médicale de la MSS*	
1 représentant étudiant du Campus Outaouais nommé par la MSS pour un mandat de 4 ans.	
Vice-doyen, Études médicales de premier cycle**	<i>Membre d'office</i>
Directeur du programme d'ÉMPC, Campus Outaouais	<i>Membre d'office</i>
Vice-doyen adjoint à l'agrément, ÉMPC, ou personne déléguée**	<i>Membre d'office</i>
Responsable de l'agrément, Campus Outaouais	<i>Membre d'office</i>

* Nommé par la MSS.

** Invité à toutes les réunions et reçoit tous les ordres du jour, les procès-verbaux et les documents de réunion, mais sa présence à toutes les réunions n'est pas attendue.

Durée du mandat des membres

Les membres d'office siègent au sous-comité pour toute la durée de leur mandat. Le mandat des autres membres du sous-comité est de 3 ans (renouvelable une fois).

Conduite des réunions

Fréquence et structure des réunions

Le sous-comité se réunit au moins 6 fois durant l'année universitaire. Le président peut convoquer des réunions additionnelles au besoin.

Un procès-verbal des réunions est envoyé par voie électronique à tous les membres.

Le président peut convoquer d'autres étudiants, résidents, experts externes ou consultants à toute réunion du sous-comité, et peut former des groupes de travail spéciaux pour examiner une question particulière ou réaliser un mandat précis; par exemple, il peut être plus efficace de confier à un groupe de travail les examens systématiques et périodiques d'un cours.

Le président peut, à sa discrétion, inviter des membres du personnel des ÉMPC (p. ex. agent des dossiers étudiants, agent d'administration du programme, administrateur des systèmes informatiques) à assister aux réunions de façon ponctuelle.

Mécanisme d'établissement des recommandations

La présidence vise le consensus, et peut poursuivre la discussion au sein du sous-comité jusqu'à ce que les membres conviennent d'une recommandation unanime à présenter au Comité du programme MDCM. La présidence peut également, le cas échéant, présenter au Comité du programme MDCM la conclusion d'une discussion qui ne s'est pas soldée par un consensus. Dans un tel cas, la présidence doit présenter les motifs de la divergence d'opinions entre les membres du sous-comité.

Approbation du Comité du programme MDCM :	22 août 2016 28 septembre 2020
Mise à jour :	22 octobre 2017 10 juillet 2020